vinetur

L’Allemagne renonce à une hausse de 20 % de la taxe sur les vins mousseux

Cette volte-face épargne de nouveaux coûts aux producteurs, après que des responsables ont averti qu’une hausse de la taxe aggraverait la crise des ventes sur les marchés du vin

jeudi 12 novembre 2026



La hausse de 20 % de la taxe sur les vins mousseux prévue en Allemagne n’aura pas lieu, selon un communiqué publié mercredi 11 novembre par le ministère de l’Agriculture, de la Viticulture, de l’Environnement et des Forêts de Rhénanie-Palatinat.

Christine Schneider, ministre régionale chargée du vin, s’est félicitée de cette décision, qu’elle a qualifiée de résultat important pour la filière viticole et pour la Rhénanie-Palatinat, région productrice de vin. Le ministère a indiqué que Mme Schneider s’était opposée dès le début aux projets du gouvernement fédéral et avait fait valoir qu’une hausse de la taxe accentuerait la pression sur un secteur déjà confronté à la faiblesse des ventes et à des conditions de marché difficiles.

« Nous avons clairement marqué notre opposition à cette charge supplémentaire dès le départ, et nous avons obtenu gain de cause », a déclaré Mme Schneider dans le communiqué. « La taxe sur les vins mousseux ne sera pas augmentée. C’est un signal positif et important pour notre filière viticole, qui traverse déjà une situation extrêmement difficile. »

Le communiqué précise que Mme Schneider avait critiqué la hausse de taxe envisagée, estimant qu’elle aurait aggravé la crise des ventes du secteur sans contribuer de manière significative à la stabilisation du budget fédéral. Selon elle, les viticulteurs, les producteurs de vins mousseux et l’ensemble de la filière ont besoin de conditions d’activité fiables plutôt que de coûts supplémentaires.

La Rhénanie-Palatinat est l’une des principales régions viticoles d’Allemagne, et le ministère a présenté la question comme dépassant le seul cadre budgétaire. Il a indiqué que le rejet de la hausse constituait également un signal concernant la compétitivité et les perspectives à long terme d’un secteur qui revêt une importance économique et culturelle pour le Land.

Le communiqué ne précise pas quand le gouvernement fédéral a officiellement abandonné le projet ni si la mesure a été retirée d’un ensemble plus large de mesures budgétaires. Il ne fournit pas non plus de détails sur les recettes supplémentaires que Berlin espérait tirer de la hausse prévue. Le texte porte plutôt sur les conséquences pour la filière et sur l’opposition de Mme Schneider à la mesure.

Pour le secteur des boissons, cette décision écarte, dans l'immédiat, la perspective d'une pression fiscale accrue sur les vins mousseux vendus en Allemagne, qu'il s'agisse de produits nationaux ou de bouteilles importées. Elle pourrait aider les producteurs, les embouteilleurs, les importateurs et les distributeurs à planifier leurs prix et leurs contrats avec davantage de certitude, à un moment où certaines parties du marché du vin sont déjà sous tension. Elle pourrait également réduire le risque de voir ces coûts fiscaux supplémentaires répercutés sur les consommateurs sous la forme de prix plus élevés en rayon ou sur les cartes des restaurants et des bars.

Les vins mousseux occupent une place sensible sur le marché des boissons, car ils sont en concurrence non seulement au sein de la catégorie des vins, mais aussi avec d'autres boissons alcoolisées dans les supermarchés, les commerces spécialisés et les établissements de restauration. Dans ce contexte, même une variation fiscale relativement modeste peut influer sur les prix, les promotions et les décisions de stockage. En écartant la hausse, la dernière décision du gouvernement semble maintenir le cadre fiscal actuel pour le moment, offrant au secteur des perspectives à court terme plus lisibles qu'au temps où le projet était encore à l'étude.

Mme Schneider a profité de l'annonce pour plaider en faveur d'une approche politique plus large, qui évite d'imposer de nouvelles charges aux producteurs. Selon le ministère, elle a déclaré que ceux qui souhaitent renforcer la filière viticole devraient cesser de lui mettre des obstacles et lui apporter plutôt un soutien ainsi que des conditions fiables. Elle a estimé que cette issue démontrait l'intérêt de défendre clairement les intérêts du secteur.

Le communiqué présente ce revirement comme une victoire non seulement pour les producteurs de vins mousseux, mais aussi pour l'ensemble de l'économie viticole de Rhénanie-Palatinat, où la production de vins tranquilles et de vins mousseux est étroitement liée à l'agriculture, à la transformation et au commerce régionaux. Si le ministère n'a annoncé aucune nouvelle mesure de soutien, son message est clair : selon le gouvernement régional, la hausse de la taxe serait intervenue au pire moment pour une filière déjà soumise à de fortes pressions sur les ventes et la rentabilité.